

Règlement Jeu-concours Foire de Caen 2025

1. SOCIETE ORGANISATRICE

La Société RD Caen la mer, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 933 707 549 dont le siège social est situé 2 avenue des étangs – 14123 Fleury-sur-Orne (ci-après « la Société Organisatrice ») organise un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé Jeu Concours Foire de Caen 2025 (ci-après dénommé « Jeu-Concours ») et réservé à toute personne physique résidant en France métropolitaine (ci-après dénommé le ou les « Participant(s) ») valable du 19 au 28 septembre 11h à 19h inclus.

Le présent règlement définit les règles applicables au Jeu-Concours.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au Jeu-Concours est réservée à toute personne physique résidant en France métropolitaine.

Sont exclus de toute participation au présent Jeu-Concours, que ce soit directement ou indirectement, l'ensemble du personnel de la Société Organisatrice et de ses partenaires, y compris leurs familles et conjoints (mariage, P.A.C.S ou vie maritale reconnue ou non).

Tout Participant âgé de moins de 18 ans doit obtenir l'autorisation préalable d'un parent ou tuteur pour participer au Jeu-Concours et accepter le présent règlement.

Toute participation ne répondant pas strictement aux conditions définies ci-dessus sera considérée comme nulle.

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification nécessaire au respect du présent article comme du règlement dans son ensemble.

La participation au Jeu-Concours implique pour tout Participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, des règles de déontologie en vigueur, ainsi des lois et règlements applicables.

3. MODALITES DE PARTICIPATION

Afin de participer au Jeu-Concours, le Participant doit compléter le bulletin de participation mis à disposition sur les stands Twisto de la Foire de Caen 2025 au Parc des Expositions de Caen et le déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Une seule participation est autorisée par personne sur toute la durée du Jeu-Concours. Un même foyer (c'est à dire l'ensemble des personnes vivant ensemble sous le même toit) peut comporter plusieurs Participants qui ne pourront chacun jouer qu'une seule fois. Toutefois, au moment de la détermination des gagnants, il ne sera attribué qu'un seul lot par foyer.

Toute participation adressée après la date limite, ou par un autre mode que celui détaillé ci-dessus sera considérée comme nulle et, de ce fait, écartée de la participation au présent Jeu-Concours.

4. MODALITES D'ATTRIBUTION DES LOTS

Liste des lots attribués aux gagnants dans chaque point de vente :

- 1 abonnement Véloloc classique 6 mois (valeur 180€)
- 1 abonnement Véloloc cargo 6 mois (valeur 250€)

Un tirage au sort sera effectué parmi les différentes participations, le 6 octobre 2025, à 14h, par la Société Organisatrice pour désigner le(s) gagnant(s) parmi les Participants du Jeu-Concours ayant respecté le présent règlement.

Le tirage au sort sera effectué par un jury composé d'une personne de la Société Organisatrice et d'une personne du point de vente, parmi les Participants répondant aux conditions du Jeu-Concours, par la désignation d'un bulletin tiré au sort. En aucun cas l'identité d'un Participant n'est connue à l'avance par la Société Organisatrice. Le résultat du tirage au sort sera diffusé auprès des gagnants par le biais d'un appel téléphonique. La date et l'heure du tirage au sort pourront être décalées à la discrétion de la Société Organisatrice.

Le gagnant sera contacté par téléphone et sera invité à retirer son lot auprès du point de vente.

Pour les gagnants mineurs, le lot sera remis à la personne en ayant la garde juridique.

Les Participants font élection de domicile à l'adresse correspondant aux coordonnées fournies lors de leur participation au Jeu-Concours.

Le lot ne pourra faire l'objet d'aucune contestation, ni être échangé, repris, ni faire l'objet d'une contrepartie financière ou d'un équivalent financier du prix. Aucun changement (de date, de prix, etc.) pour quelque raison que ce soit ne pourra être demandé à la Société Organisatrice. Il est précisé que la Société Organisatrice ne fournira aucune prestation de garantie ou d'assistance, le lot à gagner consistant uniquement en la remise de lot prévu pour le Jeu-Concours. Les éventuelles réclamations concernant la mise à disposition du lot ne pourront consister en une contrepartie financière et/ou équivalent financier.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité de remplacer le lot par un lot d'une valeur unitaire équivalente, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

En aucun cas, la Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable du délai de mise à disposition du lot ou en cas d'impossibilité pour le gagnant de bénéficier du lot pour des circonstances hors du contrôle de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudice de toute nature pouvant survenir en raison de la jouissance du prix attribué et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

Le gagnant peut refuser cette utilisation au moment de la réception de son lot, soit par l'envoi d'un email à l'adresse suivante clients@twisto.fr, soit par l'envoi d'un courrier à l'adresse suivante : RD

Caen la mer – 2 avenue des étangs – 14123 Fleury-sur-Orne.

5. RESPONSABILITE

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier sans préavis le présent règlement. La Société Organisatrice pourra en informer les Participants par tout moyen de son choix. La Société Organisatrice se réserve également le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre, ou annuler le Jeu sans préavis.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure du Jeu tout Participant n'ayant pas respecté, dans l'esprit comme dans la forme, le présent règlement. Aucune réclamation ne pourra être faite à ce titre.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourrait causés suite à la jouissance du lot, et/ou en cas de dysfonctionnement du lot.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Participants ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelle que nature que ce soit.

6. DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées auprès des Participants lors de leur participation au Jeu-Concours sont traitées par la Société Organisatrice, responsable de traitement, afin d'assurer la gestion du déroulement du Jeu-Concours, l'attribution et la remise du(es) lot(s), ainsi que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires inhérentes à la réalisation du Jeu-Concours.

Les données des Participants ne seront pas utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par la Société Organisatrice.

La base légale du traitement repose sur le présent règlement de participation au jeu concours.

Les données personnelles collectées sont les suivantes : nom et prénom, date de naissance et numéro de téléphone.

Vos données seront traitées et conservées uniquement pour la durée du jeu et la remise des lots correspondants afin d'assurer la gestion administratives et comptable du jeu.

Seules les personnes habilitées de la Société Organisatrice gérant le jeu concours sont autorisées à traiter les données.

Aucune donnée personnelle n'est transmise à des tiers, sauf dans le cas où nous serions tenus de nous conformer aux lois et aux règlements et aux requêtes et ordres légaux, conformément à la politique du réseau Twisto.

La Société Organisatrice s'engage, à l'égard des personnes concernées, à prendre toutes les précautions utiles afin de préserver la sécurité des informations personnelles les concernant, et notamment d'empêcher qu'elles ne soient communiquées à des tiers non autorisés.

Vos données sont hébergées au sein de l'Union Européenne.

Conformément à la réglementation applicable, tous les Participants au Jeu, bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation de leurs données personnelles, ainsi qu'un droit de retrait de votre consentement lorsque cela est applicable. Pour toutes questions/demandes relatives au traitement de vos données et à l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter la Société Organisatrice à l'adresse mail suivante : clients@twisto.fr ou par courrier à l'adresse Service Clients Twisto – 2 avenue des étangs – 14123 Fleury-sur-Orne.

Les participants disposent, par ailleurs, du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (la CNIL), autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière de protection des données à caractère personnel, s'ils jugent qu'une violation de leurs droits aurait été commise.

Pour plus d'information concernant les traitements de données personnelles mis en œuvre par la Société Organisatrice, veuillez prendre connaissance de notre Politique de confidentialité disponible au lien suivant : www.twisto.fr/politique-de-confidentialite.html.

7. RECLAMATIONS

Pour toute contestation, le Client pourra écrire à RD Caen la mer- 2 avenue des étangs – 14123 Fleury-sur-Orne ou téléphoner au 02 31 15 55 55 (du lundi au vendredi de 7h à 18h30 et le samedi de 10h à 18h30)

En cas de contestation, le Client devra exposer les motifs de ses griefs et produire toute pièce utile au traitement de sa demande.

Conformément à l'article L.612 et suivants du Code de la Consommation, le Client, après avoir saisi le service client de RD Caen la mer et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, peut recourir à une procédure de médiation conventionnelle auprès du médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site: www.mtv.travel.

MTV
Médiation Tourisme Voyage
BP 80303
75823 PARIS Cedex 17

8. DROIT APPLICABLE

Le présent règlement est soumis à la loi française.